

DOCUMENT A RENDRE IMPERATIVEMENT LORS DE L'INSCRIPTION

ATTENTION : vous devez apposer votre signature sur les deux parties (charte informatique et règlement intérieur)

CHARTE INFORMATIQUE

Je soussigné(e).....

Inscrit(e) dans la formation :

Déclare :

- être conscient(e) du fait que les ressources informatiques de l'I.U.T. ne peuvent être utilisées que dans le strict respect de la législation en vigueur,
- avoir pris connaissance, en particulier des extraits de lois et de décrets fournis en annexe,
- m'engager à respecter les principes définis dans la présente charte,
- m'engager à respecter les règlements spécifiques édictés par les services responsables de la gestion des ressources informatiques que je peux utiliser,
- m'engager à prendre connaissance des consignes fournies par les administrateurs des systèmes informatiques et à m'y conformer,
- être conscient(e) du fait que le non respect de la législation ainsi que tout manquement aux engagements ci-dessus peut impliquer, sans préjuger d'éventuelles poursuites judiciaires, la comparution devant la section disciplinaire de l'Université.

Lu et approuvé,
A Figeac, le
(signature)

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Je soussigné(e)

inscrit(e) en

déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'I.U.T. de Figeac,
et en accepte les termes.

Lu et approuvé,
A Figeac, le
(signature)